C'EST MAINTENANT !



VOTEZ

CGTPJJ

ÉLECTIONS PRO 2026

GRAND EST

la cgt
VOTEZ

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

la cgt JUSTICE PJJ
Protection Judiciaire de la Jeunesse

ÉLECTIONS PRO 2026

GRAND EST

PROFESSION DE FOI

CGTPJJ

UNE VOIX POUR TOUS LES PERSONNELS, UNE FORCE POUR AGIR.

Nous connaissons la réalité des services : **les postes vacants, la charge de travail, les salaires qui ne suivent plus, la pénibilité trop peu reconnue.** Nos militants travaillent dans les services et vont à la rencontre des agents, dans les unités, pour écouter ce qu'ils vivent et construire avec eux nos revendications. Nous connaissons leur attachement à leurs métiers et à la mission éducative de la PJJ. **C'est de cette réalité de terrain que part notre engagement.**

Durant ce mandat, **nous avons défendu les agents sur le terrain, dans les instances et auprès de l'administration.** Les salaires et les conditions de travail sont au cœur de nos combats. **Nous avons dénoncé le décrochage indiciaire et indemnitaire de la PJJ, fait avancer le dossier de la NBI, imposé le débat sur la reconnaissance de la pénibilité et combattu les réformes qui menacent le sens de nos missions.**

Défendre les personnels, c'est aussi **faire respecter leurs droits.** La CGT-PJJ connaît les textes, accompagne les collègues dans leurs recours et **n'hésite pas à saisir le tribunal administratif lorsque c'est nécessaire.** Nous voulons que chacun puisse comprendre et faire valoir ses droits : **nos Documents pour les nulos** sont justement conçus pour rendre accessibles des règles souvent complexes.

Nous ne prétendons pas avoir tout obtenu. Mais **nous rendons compte de ce que nous faisons, des avancées comme des difficultés.** Nos cahiers revendicatifs et nos comptes rendus d'audience sont accessibles à toutes et tous sur notre site internet. **Cette transparence fait partie de notre façon de militer.**

La CGT-PJJ défend tous les corps et tous les métiers. Aucune profession ne doit être oubliée. Du 3 au 10 décembre 2026, voter CGT-PJJ, c'est renforcer un syndicat de terrain, fidèle à ses valeurs, solide dans la défense des droits et déterminé à poursuivre le combat pour les personnels et le service public. Ensemble, faisons entendre notre voix. Votons CGT-PJJ.



Le CSA interrégional

LÀ OÙ SE DISCUTENT LES DÉCISIONS QUI TOUCHENT NOS SERVICES.

Une unité qui ferme ou se réorganise, des postes qui manquent, des missions qui changent : **ces décisions ont des conséquences directes sur notre travail.** Le CSA interrégional est l'une des instances où l'administration doit présenter ses projets, entendre les représentants des personnels et répondre à leurs arguments.

On y examine **le budget, l'évolution des emplois et des métiers, la formation et les orientations en matière de politique publique.** Sa formation spécialisée permet aussi de porter les questions de santé et de sécurité : **surcharge de travail, risques psychosociaux, travail de nuit, accidents de service ou prévention insuffisante.**

Ce vote compte à trois niveaux : il détermine la représentation au CSA interrégional, mais ses résultats comptent aussi pour **les CSA territoriaux et le CSA national de la PJJ.**

Voter au CSA interrégional, c'est choisir qui portera votre voix face à la direction. La CGT- PJJ y apporte la réalité du terrain, vérifie les données, **conteste les choix qui dégradent les conditions de travail et porte des revendications.** Une instance ne décide pas à la place de l'administration. Mais avec des représentants déterminés, **elle peut obliger celle-ci à expliquer ses choix, à mesurer leurs conséquences et à entendre les revendications des personnels.**





Bilan régional

Faire vivre la PJJ en Grand Est ne doit pas se faire au détriment de **votre santé ou de vos droits**. Votre implication au quotidien mérite des outils, une reconnaissance et le respect de votre travail. Vous devez pouvoir exercer vos missions **sans vous épuiser, ni vous sentir isolés face aux difficultés**.

Au cours de ce mandat, la CGT PJJ Grand Est a **porté les revendications des agents qui l'ont saisie**, sur tous les territoires de la région, adhérents ou non, tous corps confondus. Nous avons répondu présents, sans compter ni notre temps ni notre énergie.

Défendre les agents, c'est agir lorsqu'un droit est refusé, soutenir une équipe qui s'épuise et accompagner un collègue confronté au harcèlement ou à des difficultés de santé. En hébergement comme en milieu ouvert, nous avons porté une même exigence : **faire respecter les personnels et leurs conditions de travail, pour préserver le sens de leurs missions**. Chaque dossier individuel est aussi l'occasion de faire avancer les droits de tous.

Nous avons toujours recherché le dialogue, en exigeant qu'il débouche sur des **réponses concrètes**. Lorsque la discussion était fermée en région, nous avons porté vos dossiers jusqu'au niveau national.

Nous resterons **ouverts au dialogue et combatifs face aux blocages** : les difficultés des agents appellent des actes ! La lutte est dans l'ADN de la CGT : nous l'assumons pour obtenir des réponses et **faire respecter vos droits**.

Pour les quatre prochaines années, nous voulons mettre cette combativité au service du plus grand nombre. **Ce mandat, nous voulons le construire avec vous**, à partir des réalités des services du Grand Est.

Vous représenter, c'est rester à votre écoute, suivre vos dossiers et vous rendre compte de notre action. Notre ambition est que chacun retrouve les moyens et l'envie d'exercer son métier, avec des **représentants de terrain accessibles, présents à ses côtés et déterminés à défendre ses droits**.

Du 3 au 10 décembre 2026, donnez de la force à ceux qui vous défendent, en votant CGT PJJ.

NOS REVENDICATIONS !

1. **Des effectifs et des moyens à la hauteur des missions :** créer les postes nécessaires, remplacer les absences et garantir des locaux adaptés.
2. **Une véritable revalorisation des salaires et de certaines indemnités :** augmenter les grilles indiciaires et convertir l'IFSE en points d'indice pour qu'elles comptent aussi pour la retraite. Revaloriser les astreintes/primes de nuit/dimanches/jours fériés/et des séjours et camps.
3. **Des primes justes et garanties :** remplacer le CIA par un treizième mois et attribuer la NBI et le CTI à tous les agents qui y ont droit.
4. **Des conditions de travail qui protègent les personnels :** faire respecter le droit, prévenir les risques psychosociaux et reconnaître la pénibilité.
5. **Le temps et les moyens d'une véritable action éducative :** défendre la spécificité des missions de la PJJ et une formation de qualité pour tous les métiers.
6. **Des emplois stables et des carrières reconnues :** défendre le statut de fonctionnaire et obtenir un plan de titularisation des agents contractuels.
7. **Des décisions de carrière transparentes :** rendre aux représentants du personnel leur place en CAP pour les mobilités et les avancements, et permettre un contrôle réel des mutations prononcées dans l'intérêt du service.
8. **Un service public préservé :** refuser la privatisation et la marchandisation de la prise en charge des jeunes.
9. **Une administration transparente :** publier tous les postes, appliquer des règles équitables, répondre aux alertes du terrain et donner des suites concrètes au dialogue social.
10. **Donner aux encadrants le temps et les moyens de soutenir leurs équipes,** plutôt que de réduire leur mission aux seuls suivis d'objectifs chiffrés.

Pour tout savoir

· Docs pour les nulos
· Livrets revendicatifs…
· Tracts et actions au quotidien….

www.cgtpjj.fr

LISTE DES CANDIDATURES



ÉLECTIONS PRO 2026			
1	M BOUKEROUI Yacine	UEHD Charleville-Mézières	Éducateur
2	M GERRER Olivier	UEMO Haguenau	Éducateur
3	Mme WAGNER Clémence	UEMO Strasbourg centre	Éducatrice
4	Mme SELVANAYAGOM Victoire	UEAJ Metz	CADEC
5	M SOURTY Pierre-Alexandre	STEMOI Nancy	Psychologue
6	Mme SCHOTT Jennifer	UEHD Charleville-Mézières	Éducatrice
7	M GENOLHAC François- Alexandre	UEMO Strasbourg	Éducateur
8	Mme KESSLER Floriane	UJPE Strasbourg	Éducatrice
9	Mme CAUZARD Cécile	UEMO Troyes	Éducatrice
10	Mme LECOMTE Célie	UEMO Strasbourg	Éducatrice
11	M HALLIEZ Franck	UEMO Troyes	Éducateur
12	Mme CLAUS Alix	UJPE Strasbourg	Psychologue
13	Mme LIEUTAUD Sophie	UEMO Reims sud	CADEC
14	Mme AISSAOUI Jalila	UEMO Nancy centre	CADEC
15	Mme TILLOY Marine	STEMO Metz	Éducatrice
16	Mme JANNET Leslie	UEMO Chalons-en-champagne	Adjointe administrative
17	M DIOP Abdoulaye	UEMO Reims nord	Assistant de service social
18	M ROUQUIER Pierre	UEMO Mulhouse sud	Éducateur
19	Mme BENZIDANE Nathalie	UEMO Reims nord	Adjointe administrative
20	Mme DIDIER LAURENT Léa	UEMO Nancy centre	Éducatrice

VOTEZ DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

CGT PJJ – case 500 – 263, rue de Paris 93514 Montreuil Cedex
06.33.33.02.50 national@cgtpjj.fr www.cgtpjj.fr CGT PJJ Justice